

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet, à vingt heures trente minutes  
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 25 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique MARIN, Maire.

**Présents** : Claudine BOISSEL, Aurélien BONNEMORT, Jean-Luc CAMBE, Lysiane CLARY, Gaëlle DUCHENE, Isabelle ESPITALIER, Patrick GARDES, Eliane LAVAL, Céline MARIN-BONNEMORT, Valérie PELERAN, Joelle SANSON

**Excusés avec procuration** : Elodie BOYER a donné procuration à Aurélien BONNEMORT, Angélique GINIBRE a donné procuration à Joëlle SANSON, Claire PERROTTE a donné procuration à Céline MARIN-BONNEMORT

**Excusés** Sébastien LAFARGUE, Bernard RESSEGUIER, Pascal RESSIGEAC

**Absents** : Gilbert BROCARD, Sébastien FOURNIOLS, Nicolas GAUZIN, Michel LACOSTE, Mathieu VINEL

**Secrétaire de séance** : Aurélien BONNEMORT

La séance a débuté par la validation du procès-verbal du 14 mai 2025. Cette validation a été faite à l'unanimité.

**1) – Mise en place du télétravail :**

Délibération votée à l'unanimité.

**2) – Versement de subventions supplémentaires sur le budget 2025 :**

Délibération votée à l'unanimité.

**3) – Décision modificative n° 1 du budget principal :**

Délibération votée à l'unanimité.

**4) – Décision modificative n° 2 du budget principal :**

Délibération votée à l'unanimité.

**5) – Décision modificative n° 3 du budget principal :**

Délibération votée à l'unanimité

**6) – Décision modificative n° 4 du budget principal :**

Délibération votée à l'unanimité

**7) – Tarifs de la location du foyer rural de Sainte-Alauzie :**

Délibération votée à l'unanimité

Séance levée à 21h45.

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur.

Le Maire : Dominique Marin

